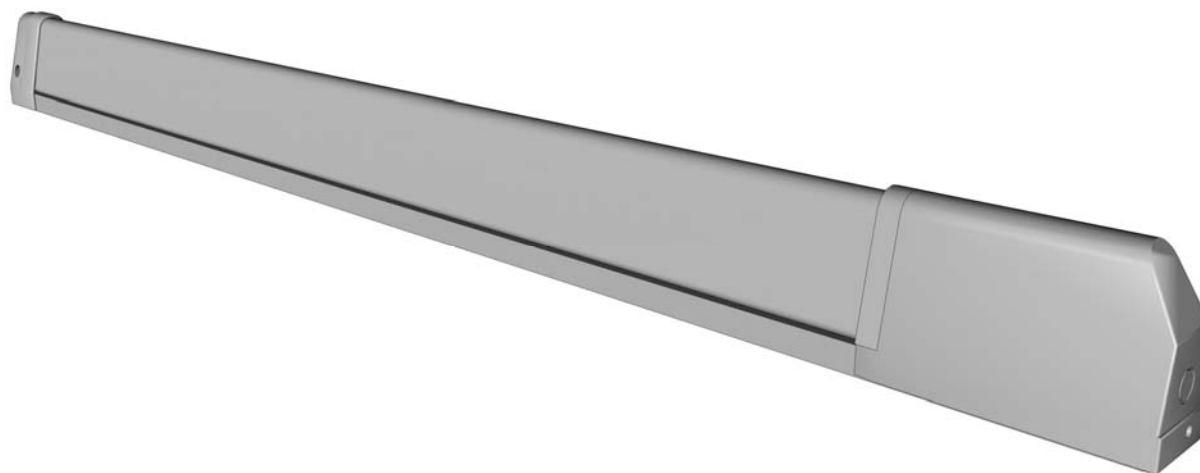


Dispositif de protection pour organes en mouvement série CMO

Description

CMO est un dispositif apte à garantir la protection des personnes/objets des collisions provoqués par organes mécaniques en mouvement, tels que portails ou portes avec fermeture automatique. L'obstacle est relevé sur toute la longueur du dispositif en manière axiale et perpendiculaire.

Le dispositif est breveté DFM Automazione S.n.c. certifié EN 12978 (2003-05) n. 05.081 catégorie EN 954-1 2/3.



On n'est pas possible apporter des modifications au dispositif sans avoir consulté la société DFM Automazione S.n.c.

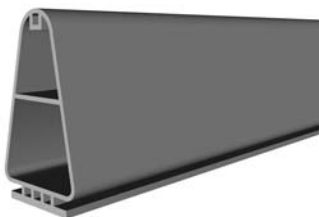


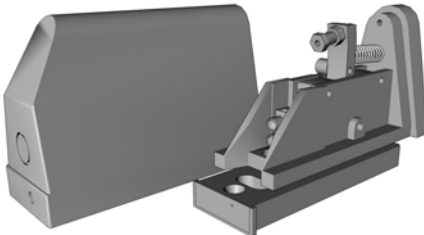
Caractéristiques techniques







Débit des contacts	0,5 A - 24 V c.a. c.c.
Température de fonctionnement	min -10°C, max 50°C
Course du contact à l'intervention (course morte)	max 15 mm
Course de l'intervention à la butée mécanique (extra-course)	min. 40 mm.
Temps d'ouverture des contacts de l'intervention	max 0,1 sec.
Temps de récupération de la déformation maximale	max. 0,5 sec.
Force maximale applicable au dispositif	max 1KN.
Vitesse maximale du dispositif en mouvement	max 0,25 m/sec.

Typologie des dispositifs pré-montés

CODE	DESCRIPTION
CMO 100	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,00
CMO 110	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,10
CMO 120	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,20
CMO 130	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,30
CMO 140	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,40
CMO 150	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,50
CMO 160	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,60
CMO 170	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,70
CMO 180	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,80
CMO 190	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 1,90
CMO 200	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 2,00
CMO 250	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 2,50
CMO 300	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 3,00
CMO 350	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 3,50
CMO 400	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 4,00
CMO 450	dispositif de protection pour organes en mouvement longueur m 4,50

Typologie des articles pour assemblage

CODE	DESSIN	DESCRIPTION
CMM1		Profile en caoutchouc, disponible en paquets de 2 pièces, longueur 7,00 m
CMM2		Profile en aluminium, disponible en barres de: m 2,00 – 3,00 – 4,00
CMM3		Câble en acier disponible en mesures de: m 1,70 – 1,90 – 2,20 – 2,70 – 3,20 – 4,20 – 5,20 – 6,20 – 7,20 – 8,00 – 12,00
CMO4		Groupe supérieur Couvercle supérieur (CMM10) Vis pour couvercle supérieur

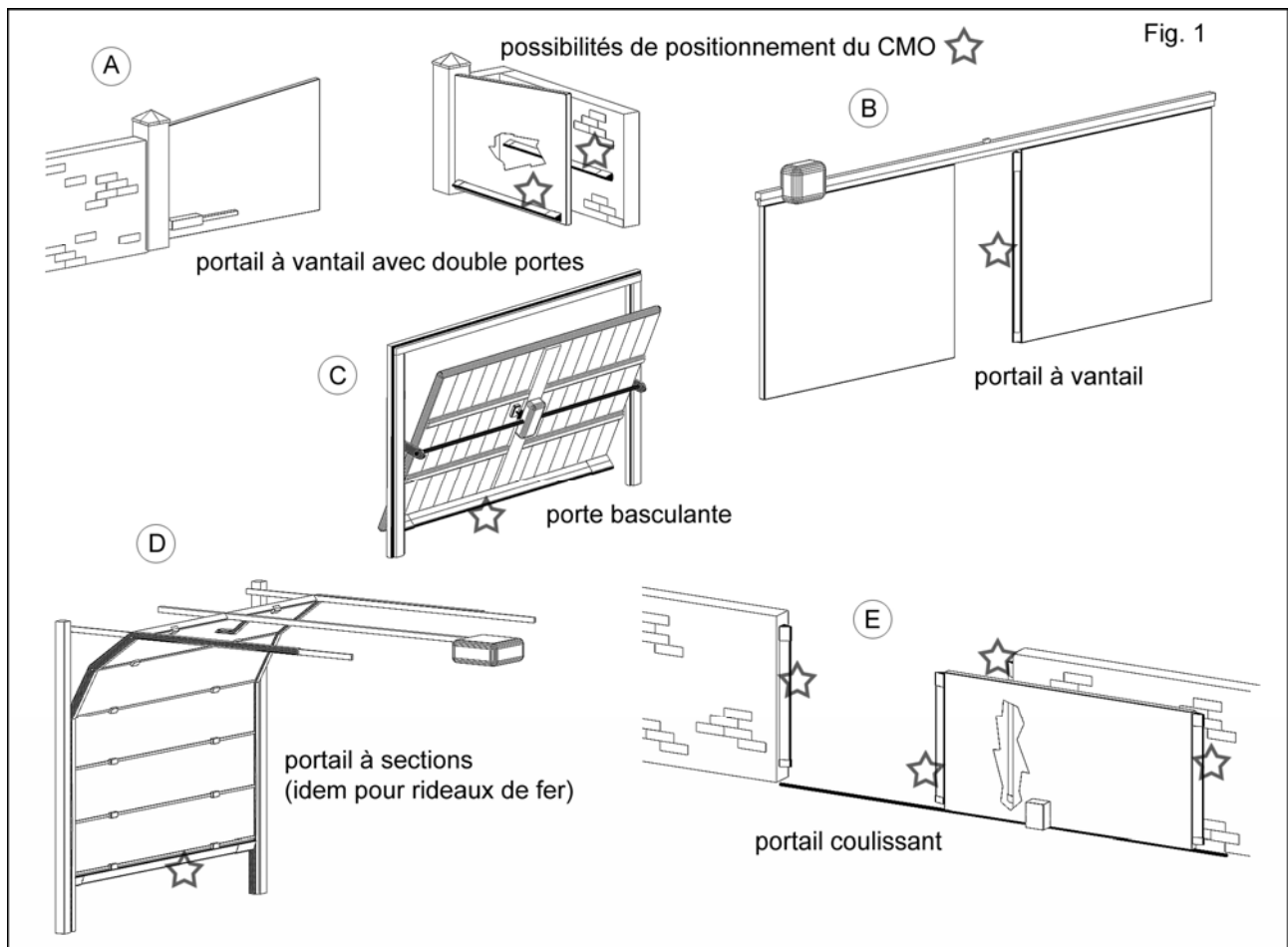
CMM6		Registre
CMM7		Borne serre-câble en acier
CMM8		Groupe inférieur Couvercle inférieur Vis pour couvercle inférieur
CMM9		Couvercle inférieur avec vis de fixation
CMM10		Couvercle supérieur avec vis de fixation
CMM11		Accessoires pour le montage du profile en aluminium

Instructions pour le montage

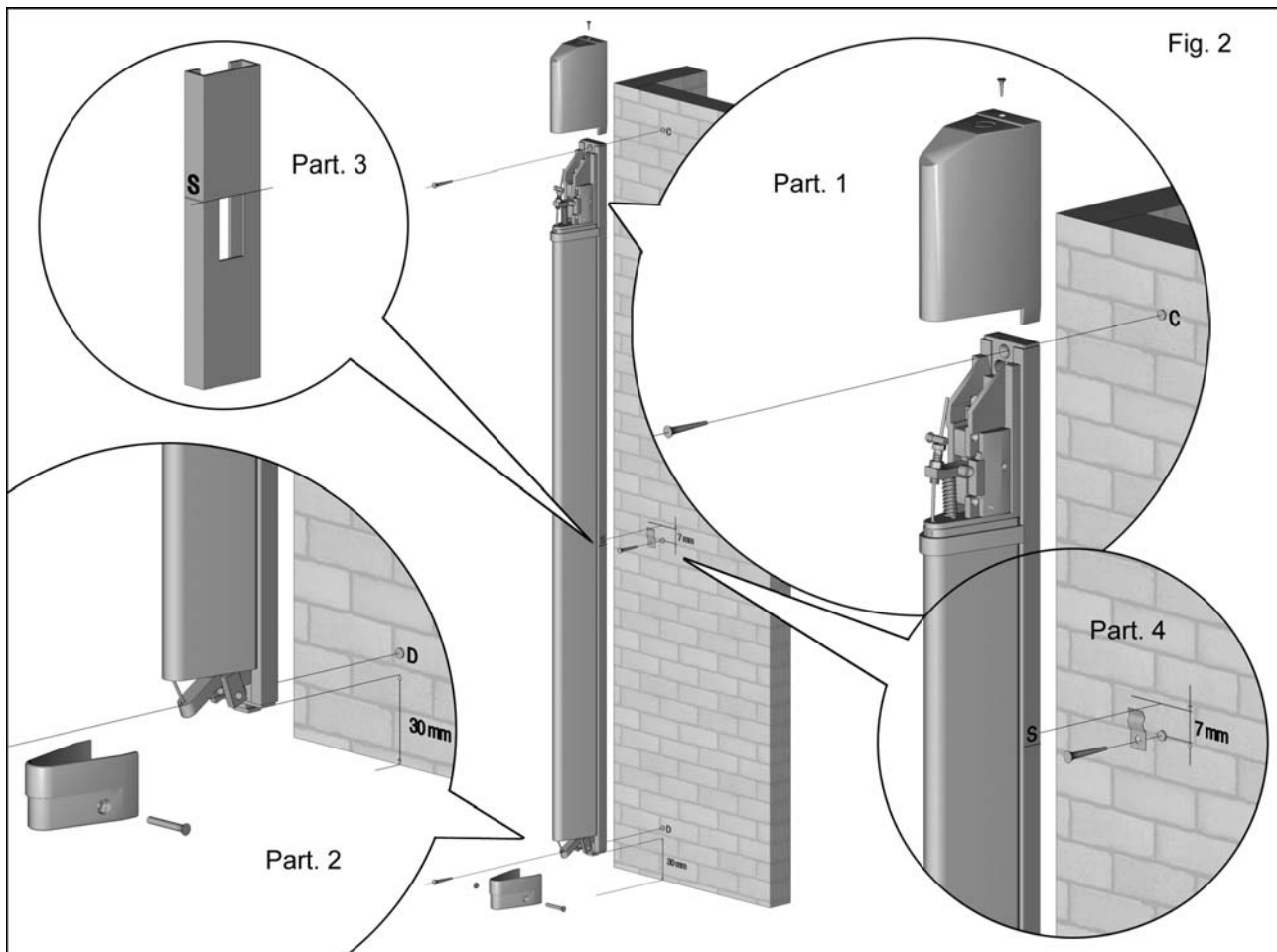
L'installation du dispositif ne doit être effectuée que par des personnes compétentes et familiarisées avec les caractéristiques et modes d'utilisation du dispositif.

CMO peut être monté dans la partie mobile et/ou dans la partie fixe. Dans tous cas, le but est d'éviter un écrasement/collision. Les positionnes de fixation sont illustrées dans les exemples (fig. 1).

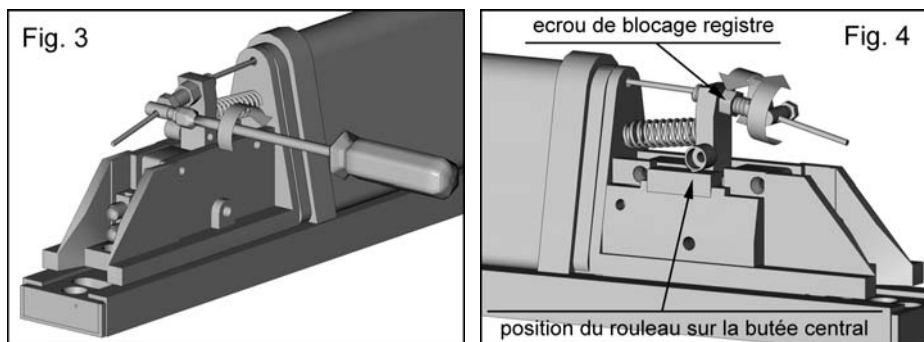
CMO doit être fixé de la partie en aluminium, en laissant la partie en caoutchouc tournée vers la direction du danger éventuel, comme indiqué dans la (fig. 1).



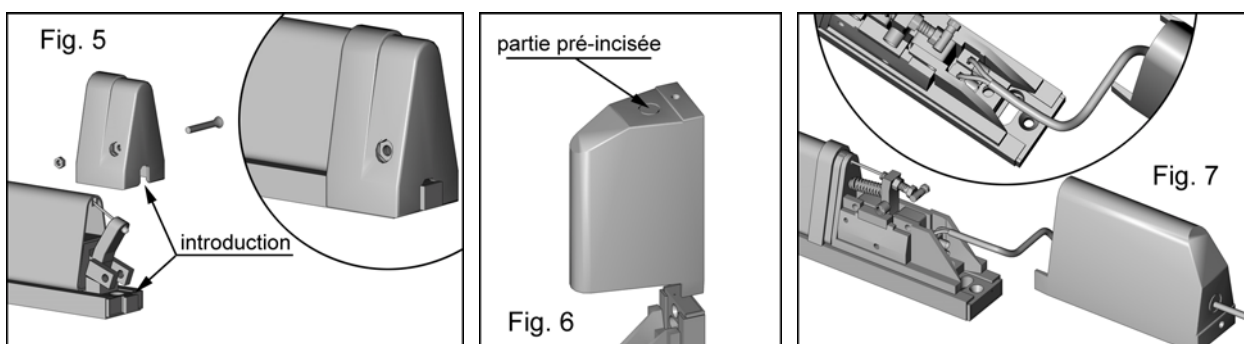
1. Dévisser la vis de fixation du couvercle supérieur et arracher ce dernier du CMO (fig. 2 – part. 1).
2. Dévisser les vis de fixation du couvercle inférieur et arracher ce dernier du CMO (fig. 2 – part. 2).
3. Remettre la position (S) du côté supérieur de la gorge de fixation sur le côté du profile en aluminium (fig. 2 – part. 3).
4. Mettre la côte dans la position finale de travail et remettre sur le plan de destination la position du repère fait en précédence. Pendant le montage vertical on est nécessaire maintenir une distance minimale du sol de 30 mm, en orientant le dispositif comme indiqué en (fig. 2 – part. 2).
5. Trouer le plan de support côte d'env. 7 mm au-dessous du repère et fixer le ressort de retenue avec les éléments nécessaires, vis pour métal ou vis et cheville expansible pour scellement (fig. 2 – part. 4).
6. Placete le CMO sur le ressort de retenue et l'accrocher, en tirant le même vers le bas.
7. Marquer les trous de fixation sur la paroi en correspondance du -C- et -D- (fig. 2 – part. 1 et 2).
8. Lever le dispositif et effectuer les trous de fixation indiqués en précédence.



9. Monter de nouveau le dispositif sur le ressort et procéder avec la fixation des vis.
10. Vérifier le serrage de la vis du borne de blocage câble en acier. Il doit être avec force (fig. 3).
11. Vérifier la position du rouleau sur la levier. Il doit être positionné sur la butée centrale. Au contraire, dévisser l'écrou de blocage registre et régler le registre dans le but de porter la molette en position (fig. 4).



12. Connecter un tester aux deux bornes et vérifier la présence de continuité électrique.
13. Presser le bord en caoutchouc et vérifier le circuit électrique. Il doit se couper. Après débrancher le tester.
14. Insérer le couvercle inférieur dans l'emboîtement et le fixer avec les vis (fig. 5).
15. Trouer le couvercle supérieur dans la partie pré-incisée (fig. 6). Insérer les fils de liaison électrique qui arrivent au central de contrôle (fig. 7) ; Fixer les fils au couvercle avec presse-câble pour garantir un degré de protection IP54 ; connecter les fils aux deux bornes. Insérer le couvercle et le fixer avec la vis.
16. Vérifier l'intervention du dispositif dans le fonctionnement avec le central de commande.



BIEN A NOTER:

- Les câbles de liaison entre CMO et central doivent être placés dans les conduits ou gaines, dans le but qu'ils soient protégés contre les dommages mécaniques.
- Les alimentations des appareils doivent être effectuées avec tensions sûres (SELV ou PELV).
- Le circuit électrique au source doit être limitée à un courant maximal de 0,5 A.

Entretien périodique

L'entretien périodique doit être effectué tous 12 mois par personnes compétentes, égalisées au installateur. Ces personnes doivent suivre les instructions suivantes :

1. Vérifier les couvercles (supérieur et inférieurs). Ils doivent être intacts et pas déformés ; vérifier la partie en caoutchouc : elle devra être intacte et pas déchirée.
2. Démonter le couvercle.
3. Vérifier le câble en acier : il devra être intact et pas effilé ; au contraire, remplacer l'appareil.
4. Vérifier le rouleau sur la levier. En conditions de « pas travail », il doit être positionné butée central. Au contraire, régler la position, en agissant sur la vis de réglage.
5. Vérifier le serrage des liaisons électriques aux bornes.
6. Vérifier l'intégrité du couvercle supérieur. Si il est endommagé, veuillez le remplacer.
7. Vérifier qu'on n'y a pas marques d'humidité ou corps étrangers. Au contraire, veuillez les enlever.
8. Connecter aux bornes un tester comme remplacement des liaisons au central de contrôle.
9. Dévisser la vis de support au rouleau et lever la molette. En absence de pression sur le piston de la butée centrale, vérifier que le circuit électrique soit coupé.
10. Presser le piston de la butée centrale et en même temps presser aussi le caoutchouc. Vérifier que le circuit électrique soit coupé.
11. Relâcher le bord en caoutchouc et vérifier la restauration du circuit électrique.
12. Presser toujours le piston de la butée centrale et dévisser le contre-écrou de la vis de registration. Visser bien cette dernière, en vérifiant le coupage du contact électrique.
13. Placer la molette sur le levier et visser bien la relative vis de fixation. Visser de nouveau la vis de registration jusqu'à porter le rouleau sur la levier exactement sur le piston de la butée centrale. Vérifier le fermeture du circuit électrique. Bloquer le contre-écrou et restaurer les liaisons au central.
14. Monter de nouveau le couvercle.
15. Vérifier que la plaquette est lisible dans tous les marques.

D.F.M. Automazione
produzione coste antinfortunistiche

D.F.M. Automazione Snc di Digirolamo Fabio e Massimo
V.le delle Industrie 16/c - 20040 - Cambiagio (Milano) Italy
Tel. 0295345211 - Fax. 0295345066
Web-site: www.dfmautomazione.it
e-mail: info@dfmautomazione.it